

**AS**
  
**Association Sportive**



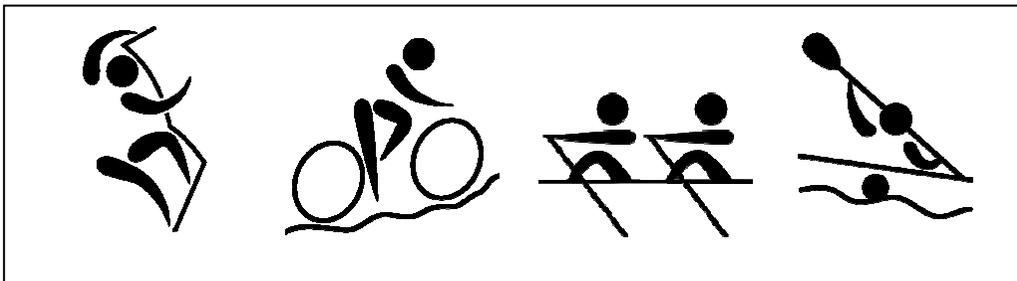
L'association sportive du lycée, affiliée à l'Union Nationale du Sport Scolaire, permet à votre enfant de pratiquer des activités physiques et sportives sous la responsabilité du professeur d'éducation physique.

Parmi les activités proposées on peut citer l'escalade, le vtt, le char à voile, l'aviron ... (cette liste n'est pas exhaustive).

L'AS du lycée a lieu le mercredi après-midi ou le soir après les cours, elle est ouverte à tous les élèves licenciés.

Afin que votre enfant puisse participer à l'association sportive, vous voudrez bien verser avec le coupon ci-dessous dûment rempli, **la somme de 10€ (par élève)**.

-  Soit en espèces
-  Soit par chèque, à l'ordre de l'Association Sportive du lycée A Pellé.



**BULLETIN**
  
**D'ADHÉSION AS**



Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Personne à contacter en cas d'urgence : .....

Téléphone : .....ou : .....

 **Autorisation parentale :**

Je soussigné(e) mère, père ou tuteur (*Rayer la mention inutile*)

(Nom et prénom du représentant légal) .....

autorise l'élève (nom et prénom) .....

à participer aux activités de l'association sportive.

Date :

Signature :